ASSEMBLEE GENERALE 2024 2025
20 septembre 2025

PROCES VERBAL

Participants

- membres du Comité Directeur présents : Bernard DEGUINE, Pascal DIOURIS CASTELOT, Anne-Marie FROCAUT, Eric RENAUDINEAU, Marie DUVAL, Stéphane COLLOT, Nicolas CARON, Sylvain FRECHON
- licenciés présents (y compris Comité Directeur) : 14, et un nouvel adhérent
- pouvoirs : 29

Le quorum est de 15 pour 58 licenciés. Avec 43 adhérents présents ou représentés il est atteint. L'assemblée générale peut se tenir valablement. La réunion débute à 10h15.

PV de l'Assemblée Générale 2023 2024 du 28 septembre 2024

Il a été envoyé à chaque adhérent le 7 octobre 2024.
Il est approuvé à l'unanimité par 43 voix.

Rapport moral

Bernard DEGUINE, président, présente le bilan de l'année.
Il est adopté à l'unanimité par 43 voix.

Rapport financier

Eric RENAUDINEAU, trésorier, présente le bilan financier. La dépense la plus importante concerne le championnat des clubs 4300€ : lignes intégralement payées par le club et forfait accordé pour le déplacement des équipes nationales selon le barème publié chaque année.
Après les réponses d'Eric aux différentes questions, le budget est adopté à l'unanimité par 43 voix.

Prévisionnel pour la saison 2025 2026

Eric RENAUDINEAU, trésorier, le présente.
Il est adopté à l'unanimité par 43 voix.

Cotisation au club 2026 2027

Le tarif proposé de 35€ est adopté à l'unanimité par 43 voix.

Composition du bureau

Aucun adhérent n'a fait acte de candidature, la composition du bureau est inchangée.

Questions diverses

- licences et adhésions

Nous enregistrons actuellement 22 licences et 19 adhésions pour la saison 2025 2026.

- adhésions sans licence

Environ la moitié des licenciés de la saison 2024 2025 ont pris une adhésion simple car ils ne souhaitent pas participer aux compétitions fédérales. Quelques adhérents qui ne participent pas aux ligues ont pris une adhésion auprès du bowling au vu des tarifs préférentiels. Nous souhaitons leur faire mieux connaître le club. L'an dernier la secrétaire leur avait proposé de les rencontrer aux horaires des ligues, le samedi matin ou à une date fixée en commun, ceci est resté sans réponse de leur part. Sauf pour 2 adhérents qui nous ont rejoints de façon assidue sur la ligue du jeudi (et ont repris cette année). Bernard appelle cette année chaque adhérent pour prendre contact. Les premiers appels n'ont pas abouti. Un groupe de personnes vient jouer chaque lundi. Elles seraient une vingtaine. Un adhérent va nous communiquer les coordonnées du responsable pour que l'on prenne contact avec lui.
Il est indispensable d'accueillir ces adhérents, il nous faut donc des volontaires le samedi matin pour expliquer le fonctionnement du club, le déroulement des compétitons, jouer avec eux, et leur donner des conseils.
Contrairement aux licenciés, les adhérents ne sont pas assurés par la Fédération, le BCRD a contracté une assurance spécifique.

- championnat des clubs

L'an dernier le BCRD a engagé 1 équipe dames et 4 équipes hommes.
Cette année il y aura une équipes dames en R1, mais pour les R1 R2 R3 hommes il n'est pas sûr qu'il y ait assez de joueurs licenciés et disponibles pour assurer les 3 journées. Tous n'ont pas encore répondu. Les engagements doivent être donnés à la ligue avant le 12 octobre.

- ligues

Nous organisons les ligues du lundi et du mercredi en doublette et celle du jeudi en individuel.
Une idée est soumise : organiser un challenge sur quelques samedis matin, sans obligation de participer à chaque fois, avec classement final qui pourrait différencier les licenciés et les adhérents. Nous en reparlerons au sein du Comité Directeur.

- subventions

En plus de nos recherches, Rouen Sport(s) nous a fourni un récapitulatif des subventions possibles (Rouennaises départementales, régionales, nationales). Avec notre fonctionnement actuel nous ne pouvons pas prétendre à d'autres que celles pour lesquelles nous faisons des dossiers.
Nous allons nous renseigner pour savoir à quoi correspond exactement le label Sport Santé pour vérifier si nous pourrions nous inscrire dans ce cadre.
Enfin avant toute subvention il faut investir en engagement et en finances, la subvention est ensuite une aide partielle. Il ne faut pas non plus oublier que nous dépendons des infrastructures du bowling.

- 50 ans du BCRD

Les modalités générales seront définies par le Bureau Directeur mais nous aurons besoin de l'aide des adhérents pour l'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 12h50.

Bernard DEGUINE
président

Anne-Marie FROCAUT
secrétaire